



Montréal, le 26 août 2024

Objet : Nouvelle affiliation de dojo/club à Karaté Québec

Madame, Monsieur,

Il nous fait plaisir de vous faire parvenir la documentation à compléter, ainsi que les étapes à suivre, pour effectuer une demande d'affiliation à Karaté Québec.

KARATÉ QUÉBEC est l'organisation de régie reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du gouvernement du Québec ainsi que par Karaté Canada, dont la mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

Bien que le karaté soit un art martial, il offre également un volet sportif qui permet aux jeunes de s'épanouir dans un cadre où les valeurs fondamentales reposent sur le respect de soi et des autres, la discipline et l'esprit sportif. Par les valeurs humaines qu'il promeut, le karaté est une voie enrichissante autant pour les individus que pour la société.

Vous trouverez, ci-joint, les formulaires à compléter pour présenter votre demande d'affiliation. Un montant de 27.55\$ par personne est requis et si vous êtes un OBNL des frais de 3.50\$ pour l'assurance responsabilité civile générale. Cependant pour les organismes à but lucratif ou tout autre, le frais minimum pour l'assurance responsabilité civile générale requis est 500 \$. Si vous avez déjà une assurance, vous devez nous présenter la preuve. Veuillez-nous retourner les formulaires, soit par courriel ou par la poste accompagnés d'un chèque à l'ordre de Karaté Québec, ou un virement Interac (mot de passe : karate, en minuscule, pas d'accent) pour chaque dojo que vous inscrivez. Le paiement est encaissable uniquement lors d'une réponse positive de notre part.

Dès réception de vos documents, le Conseil d'administration de Karaté Québec étudiera votre dossier et vous fera parvenir une réponse dans les plus brefs délais.

Si vous désirez plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec notre bureau en composant le (514) 252-3161. Nous vous invitons aussi à consulter notre site Web au www.karatequebec.com.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à notre association.

Recevez, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Karine Fournier
Directrice des opérations
KARATÉ QUÉBEC

KARATÉ QUÉBEC est l'organisation de régie reconnue par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) du gouvernement du Québec ainsi que par Karaté Canada, dont la mission première est d'assurer un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec.

Karaté Québec, Le karaté à son plus haut niveau !

dg@karatequebec.com karatequebec.com
7665, boulevard Lacordaire, Montréal (QC) H1S 2A7
Tél. : 514 252-3161

Nouvelle demande d'affiliation à KARATÉ QUÉBEC

Tous les clubs de karaté du Québec, qu'ils soient à but lucratif ou à but non lucratif, sont les bienvenus à devenir membre à KARATÉ QUÉBEC.

Étapes à suivre

- 1) Compléter le formulaire d'affiliation de Karaté Québec (fichier Excel)
 - a) Onglet « Formulaire_affiliation 2024-2025 »
 - b) Onglet « Membres_individuels »
- 2) Joindre une lettre de présentation de l'instructeur-chef, en incluant :
 - a) les raisons et les motivations pour lesquelles vous souhaitez joindre Karaté Québec
 - b) vos antécédents en karaté traditionnel
 - c) vos antécédents en entraînement et/ou en compétition de karaté
- 3) Inclure un curriculum vitæ, en incluant :
 - a) les dates d'obtention de vos grades en karaté
 - b) les dates d'obtention de vos niveaux du PNCE, s'il y a lieu
 - c) les dates d'obtention de vos grades en arbitrage, s'il y a lieu
- 4) Certificats et diplômes concernant votre expérience en karaté, en entraînement (PNCE), en arbitrage et votre formation scolaire.
- 5) Tout autre document ou renseignement pertinent à votre affiliation à Karaté Québec.
- 6) Votre chèque, dûment rempli, à l'attention de Karaté Québec ou un virement interac.
- 7) Quelques photos du local servant à vos entraînements.

Faire parvenir les documents et informations par courriel à dg@karatequebec.com

Merci de votre intérêt à Karaté Québec.